

Centre D'Accueil

Héritage

Nursing Home

*5716 Cote St. Antoine
Montréal, Québec H4A 1R9*

CODE D'ETHIQUE

- Chaque résidant qui choisit de venir vivre chez Héritage, souhaite que son intégrité soit respectée.
- Chaque décision qui doit être prise doit avoir lieu en présence du résidant. Respecter son point de vue, vient promouvoir la qualité de vie que nous offrons.
- Essayons ensemble de trouver une façon de dire “oui”, simplement pour respecter le vœu du résidant.
- Chaque résidant a vécu une vie avant d'arriver chez Héritage, remplie de choix et de préférences; essayons de respecter ces choix et ces habitudes de vie.
- Nous faisons la promotion d'un environnement, qui doit correspondre au milieu de vie que le résidant reçoit.
- Héritage est maintenant leur maison, le choix de la chambre et de la décoration doit être respecté en autant que c'est faisable et que les ressources sont disponibles.

OBJECTIFS

- Durant l'assistance aux repas, le port des gants est strictement interdit.
- Il est strictement interdit de s'adresser à un résidant par un surnom ex. mon cœur, mon amour... On adresse le résidant de manière respectueuse et polie soit M. Mme...
- Lors de l'assistance aux repas il est important pour le préposé de s'asseoir et de faire le tout au même niveau que le résidant.
- Le menu du jour devrait être présenté aux résidants avant les repas.
- Résidants et employés devraient entretenir des conversations pendant les repas.
- Lors des traitements soit médicaux soit d'hygiène personnelle, assurez-vous de le faire en respectant l'intimité du résidant.

Pour de plus amples détails voir Annexe I.